

LES ENJEUX ÉDUCATIFS DE L'INTERNET ET LE LOGICIEL LIBRE.

L'an 2000 est arrivé. Après avoir nourri notre imaginaire depuis des lustres, il ne nous a apporté aucune colonisation spatiale, aucune invasion extraterrestre ni aucun holocauste nucléaire. Par contre, ce qui s'imposait comme une évidence de plus en plus criante à de nombreux écrivains de science fiction est en train de se réaliser. Nous disposerons bientôt, en effet, comme dans le roman *Hypériorion* de Dan Simmons, d'un boîtier de petite taille, que nous pourrons fixer par exemple au poignet, qui nous permettra d'accéder à tout moment à n'importe quelle sorte d'information dont nous pourrions avoir besoin, livres, bibliothèques, organes de presse, etc... Mais ce boîtier nous permettra aussi de communiquer à une échelle jamais atteinte dans l'histoire de l'humanité puisque c'est à terme toute la planète qui devrait être unifiée, mise en réseau, même si bien des pays risquent d'attendre plus que d'autres. A toute heure du jour ou de la nuit, quel que soit le lieu, il sera possible de joindre quelqu'un ou d'être joint. Il sera possible à chacun de s'exprimer à une échelle jamais atteinte.

Ce n'est pas une utopie, mais un enjeu commercial majeur, qui envahit de plus en plus le gigantesque espace publicitaire auquel se ramène bien trop souvent le paysage urbain et médiatique d'aujourd'hui. La fusion entre deux marchés en pleine croissance, la téléphonie mobile et l'internet pour le grand public, n'est qu'une affaire de temps. Sans caricaturer outre mesure, il sera peut être bientôt ringard de recevoir des coups de fil sur son téléphone portable, de même qu'il sera difficile de savoir si ce dernier sonne pour annoncer l'arrivée d'un fax, d'un message électronique ou d'une publicité non sollicitée.

Face à cette déferlante de nouveaux objets de consommation de masse, de nouvelles méthodes de marketing et des nouvelles modes qui les accompagnent, une réflexion philosophique et politique s'impose pour tenter de penser ce qui est en train de prendre place, et les rapports qui se modifient considérablement entre le consommateur et le citoyen dès lors que l'internet devient un produit de consommation courante.

La longue crise d'un quart de siècle qui a mis fin à l'expansion économique d'après guerre semble derrière nous. La sortie de cette crise s'accompagne inévitablement de l'émergence de nouveaux modèles économiques et politiques, ainsi que de nouvelles formes de contestations qui sont autant d'expressions d'une citoyenneté légitime. La « nouvelle économie » comporte deux piliers qui sont l'internet et la téléphonie mobile, où ce qui importe n'est plus nécessairement de dégager de nouveaux profits (certaines entreprises à la cotation boursière vertigineuse sont chroniquement déficitaires) mais de comporter toujours plus de nouveaux adhérents à des services parfois presque totalement gratuits, comme le téléphone portable à un Franc, l'ordinateur gratuit, le fournisseur d'accès internet gratuit. L'important est alors de déterminer la valeur de chaque abonné, parfois en dizaines de milliers de francs, pour tel ou tel opérateur de télécommunications. Si telle entreprise possède un million d'abonnés valant chacun 6 000 Francs, il suffira de 6 Milliards de Francs pour qu'une entreprise plus importante l'absorbe. Nous voyons ainsi proliférer des nouvelles sociétés se vantant du statut « branché » de « start-up » qui n'ont pas d'autre vocation et ne proposent rien de plus innovant que se faire absorber par de plus grandes, dans la constitution d'organismes tentaculaires de dimensions inquiétantes.

Inquiétantes en effet, car s'il s'agit simplement de revendiquer « posséder » un grand nombre d'êtres humains qui consomment un produit, on peut se demander jusqu'à quel point il est pertinent d'informer, voire d'éduquer ces consommateurs quand à ce qu'ils consomment, et non ce qu'ils achètent car bien souvent, encore une fois, le produit est pour eux gratuit, ils peuvent même être

payés pour adhérer à tel ou tel service. Or si le mot « citoyen » veut encore aujourd'hui dire quelque chose, il semble indispensable de se souvenir que la citoyenneté est inséparable d'un niveau minimal d'éducation. Ainsi, il n'est guère réaliste de faire voter des gens qui ne peuvent pas lire un bulletin de vote. Or, l'internet est en train de changer les rapports humains et sociaux, qu'on le veuille ou non, à commencer par les aspects publics de la vie de tout un chacun. Simples exemples : la mutation des enseignants français passe nécessairement par un moyen télématique, le recours à l'internet étant vivement encouragé. Dans quelques années, le baccalauréat sera géré administrativement par ce biais, de même que notre système de santé. Il s'agit d'un formidable outil de communication qui va changer notre vie quotidienne. Dans quelle mesure le citoyen est-il informé de ce qu'est cet outil, ce que sont ses potentialités, et aussi de la manière de s'y comporter car il s'agit d'un lieu public où chacun peut s'exprimer ?

Voici quelques questions légitimes que tout un chacun peut aujourd'hui se poser :

- Puis-je, comme on me le propose, « surfer sur le web » en toute sécurité ? Comment savoir si quelqu'un regarde ce que je fais et surveille à mon insu mes allées et venues ? D'ailleurs, comment se fait-il que je reçoive régulièrement des publicités concernant mes goûts et centres d'intérêt alors que je crois n'en avoir fait part à personne et que je ne souhaite pas recevoir de telles publicités ? Pourquoi suis-je inondé de messages d'inconnus qui me parlent de choses qui ne m'intéressent pas ou me dérangent, comme de la publicité pour des « services » pornographiques ?
- Mes données personnelles sont-elles en sécurité si je me connecte à l'internet ? Quelqu'un peut-il à mon insu s'approprier mes documents, voire mes mots de passe sans que j'en sois averti ? Est-il vrai qu'un simple courrier électronique peut détruire tout ou partie de mes données personnelles et infecter en même temps tous mes correspondants ?
- Est-il possible de se faire passer pour moi sans que je le sache, et agir en mon nom, ou du moins usurper mes coordonnées sur l'internet pour agir de manière répréhensible en se faisant passer pour moi ?

Les réponses à ces questions sont très inquiétantes, non pas tant en ce que tous ces points concernent l'intimité de tout un chacun, sa liberté et éventuellement la mise en jeu de sa responsabilité pénale, mais bien plus en tant que l'information concernant tous ces problèmes est inexistante dans le discours publicitaire et commercial vantant l'internet, nouvel espace de liberté sans frein plein de nouveaux amis, de services gratuits et d'accès à la connaissance et à l'information comme au divertissement. Qui informe, éduque et forme à ces « nouvelles » techniques et à la manière d'évoluer sur l'internet en prenant un minimum de précautions ? Prenons quelques exemples édifiants.

La revue « Science et Vie Micro », dans son édition de Janvier, contient un article décrivant comment un journaliste de la revue a été contacté par un « pirate informatique » s'étant introduit dans son ordinateur à son insu. Le « pirate » pouvait faire absolument ce qu'il voulait sur l'ordinateur du journaliste, lire ses mots de passe, son courrier, ses documents personnels, détruire des données, en mettre, voir ce qui est affiché à l'écran, et même prendre le contrôle de la souris et du clavier de l'ordinateur piraté. Le plus grave n'est pas que ce genre de pirates existe. Le véritable problème est qu'une revue consacrée à l'informatique grand public ne donne absolument aucun conseil, ne détaille aucune procédure pour que tout un chacun puisse à son tour vérifier si l'on n'est pas soi-même infecté par un logiciel permettant de telles intrusions, et qu'un journaliste de cette revue semble découvrir ce phénomène alors que cette forme de piratage est de notoriété publique depuis plus d'un an.

Depuis quelques temps, nous sommes passés de l'internet payant à l'internet gratuit. On peut s'interroger sur les justifications de cette gratuité et la nature des financements, la transparence n'étant pas de rigueur en ce domaine. Mais récemment, nous sommes passés de l'internet gratuit à l'internet payé. Touchez de l'argent pour surfer sur l'internet. Acceptez simplement d'afficher un

certain nombre de publicités sur votre écran, et plusieurs sociétés dont nous tairons le nom, dont une française, vous enverront un chèque à la fin du mois en fonction du nombre d'heures que vous aurez consacré à parcourir l'internet tout en regardant leurs messages publicitaires. Il vous sera même possible de parrainer de nouveaux membres pour toucher davantage d'argent. Ceci provoquant naturellement un nombre considérable de messages publicitaires non sollicités de parrains recherchant de futurs filleuls. Cette société revendique déjà plusieurs milliers d'abonnés alors que le service n'est pas encore en place et que personne n'est payé. Par contre, le fichier d'abonnés, lui, existe bel et bien, et aucune garantie juridique sérieuse n'est donnée quand à la revente d'un tel fichier à des sociétés commerciales qui vont inonder les boîtes à lettres, réelles ou virtuelles, de tous ceux pour qui l'argent facile est une motivation. Le comble du ridicule est que des logiciels existent pour masquer automatiquement les écrans publicitaires, dont les responsables de la société en question reconnaissent l'existence, mais qu'en même temps leur discours consiste à dire qu'ils sont en train de constituer une « communauté » autour de leur « concept », communauté qui se constitue autour du seul appât du gain. Or nous préférons entendre par communauté un lien social autour d'un thème fédérateur, qui implique des formes d'organisation, nous nous situons donc sur un terrain clairement politique s'il s'agit d'organiser la vie en commun. Ceci requiert, encore une fois, une éducation. De telles pratiques sont certes lucratives, mais parfaitement contre productives en termes éducatifs, si ce qui importe, c'est de faire comprendre à tout un chacun ce qu'est la citoyenneté et la liberté d'expression.

Dans l'euphorie de la communication libérée de toute barrière, par l'accès à une vraie liberté d'expression (comme si notre constitution ne la garantissait pas), partageons le savoir, diffusons le plus largement possible l'information, même en des lieux où cela est parfaitement hors-sujet, même à des gens qui ne désirent pas recevoir les informations qu'on leur transmet. La joie de communiquer est telle, et tellement valorisée par tous les médias, qu'elle obère toute réflexion sur la pertinence de cette communication et le respect de la confidentialité de tout un chacun. Si j'estime que je détiens une information importante, alors je dois être libre de la communiquer à tout le monde, personne ne doit pouvoir me faire le moindre reproche parce que je dois pouvoir m'exprimer librement. Par exemple, je viens de trouver un site révisionniste sur l'internet. Voici un texte exprimant des opinions contraires à ce que permet la loi française, je le publie sur une liste de diffusion comptant 180 membres, pour leur édification, oubliant ainsi que je commets un délit, mais quel bonheur de communiquer librement ! Ou encore, je suis bien content de mon tout nouveau scanner, j'ai un texte sur papier très intéressant qui peut maintenant être diffusé sur l'internet, je vais donc l'envoyer à tous mes correspondants, à tous les gens dont j'ai l'adresse parce que sur l'internet il n'y a que des amis. Je vais donc donner mon carnet d'adresses à tout le monde, même à des gens avec qui je n'ai échangé qu'un seul message. Quel bonheur !

Le vrai souci réside en ce qu'aucun fournisseur d'accès à l'internet grand public ne prend la peine d'informer et d'éduquer ses abonnés. Au contraire, tout doit être simple, immédiat et multimédia, sans qu'il soit nécessaire de réfléchir ou de s'informer, sans faire prendre conscience aux gens qu'être libre, c'est avant tout être responsable.

Nous prendrons un dernier exemple, d'une portée tout à fait considérable. Avec quels logiciels est-il possible de communiquer sur l'internet, c'est à dire faire son courrier et utiliser les forums de discussion ? Si nous sommes dans un système de libre concurrence en cette période de mondialisation, l'offre devrait être importante et diversifiée, la concurrence devrait même être acharnée sur ce terrain central puisqu'il s'agit de la fonctionnalité la plus attendue, celle qui permet au citoyen de s'exprimer, de devenir auteur de contenus et plus seulement lecteur. Mais les choses ne sont pas si simples. Une société éditrice de logiciels comme de systèmes d'exploitation, actuellement en procès aux Etats-Unis d'Amérique pour abus de position monopolistique, propose à l'échelle planétaire l'usage d'un logiciel de courrier électronique qu'il est très difficile de ne pas installer lorsqu'on installe le système d'exploitation de cette société, présent sur la quasi totalité des ordinateurs domestiques (qui aujourd'hui installe son système d'exploitation ?). Ce logiciel de courrier est même présent sur les systèmes « alternatifs » de type Macintosh. Pourquoi choisir autre

chose, alors que ce logiciel est déjà présent par défaut, qu'il est « joli » et semble « simple » et « pratique » ? Pourquoi même chercher à se renseigner pour savoir s'il n'existe pas autre chose ? C'est tout simple, il suffit de cliquer sur la jolie icône en bas de l'écran. On peut dès lors se demander ce que deviennent les sociétés réalisatrices de logiciels de ce type, à partir du moment où un tel abus de position monopoliste est commis.

Mais dans ces conditions, on serait en droit d'attendre d'une société prenant une telle responsabilité, à savoir imposer de fait un logiciel que tout un chacun va utiliser pour faire son courrier et participer aux forums de discussions, qu'il respecte les normes en vigueur, qui sont en place depuis plus de dix ans sur l'internet qui est bien loin d'être une nouveauté. Le résultat est affligeant... Ce logiciel est incapable de respecter les normes que tout le monde utilisait avant son arrivée, il n'est guère compatible qu'avec lui-même, et introduit l'usage du multimédia dans le courrier électronique par défaut. Chacun peut donc mettre les photos de ses vacances en image de fond de ce qu'il a à dire, ce qui alourdit considérablement le trafic sur le réseau, en plus de coûter de l'argent à l'émetteur comme au(x) destinataire(s) des messages qui paient leurs communications téléphoniques pour se connecter à l'internet.

Le problème devient tout à fait catastrophique quand on considère le nombre croissant d'attaques virales dont ce logiciel est victime, autant à cause de son usage très répandu qui le désigne comme la victime idéale des auteurs de virus, qu'en raison de ses fonctions multimédia dont les failles de sécurité sont assez béantes pour que quelques lignes de code dans un message électronique soient capables d'infliger de sévères dégâts aux données de tout ceux qui ne se sont pas informés, ou que l'on a pas prévenu, du danger et de la nécessité de consacrer un peu de temps à configurer cet outil pour qu'il fonctionne à peu près normalement. Le problème est donc bien de nature éducative.

Car si aujourd'hui il est possible de conduire une voiture sans aucune notion de mécanique, ou utiliser la télévision en n'ayant pas la moindre idée de ce qu'est un tube cathodique, il est évident qu'il n'en va pas de même de l'usage d'un ordinateur, ni a fortiori de l'utilisation de l'internet, qui est en train de prendre une place comparable dans notre vie quotidienne à celle de la télévision ou de l'automobile. Chacun constatera très rapidement qu'un minimum de connaissances, sans parler de culture informatique, accroît le pouvoir, ou les potentialités, de tout un chacun, en matière de communication.

Le constat est inquiétant ; les responsabilités de nombreuses sociétés commerciales, écrasantes. Les besoins en formation, en information, en éducation populaire, sont immenses. Faut-il en rester à un constat si noir et pessimiste, un si bel outil, si prometteur, si riche en potentialités, est-il déjà détourné des usages les plus intelligents et épanouissants pour l'individu qu'il semblait être au départ ? Ne reste-t-il rien de cet « esprit de l'internet » des origines, voué aux oubliettes de l'histoire ?

Il subsiste quelque chose de cet esprit d'échange, de partage, de liberté dans une vraie communauté de chercheurs, aujourd'hui. Il s'agit du phénomène du logiciel libre, dont l'illustration la plus connue, au coeur de l'actualité informatique aujourd'hui, peut-être pour son malheur, est le système d'exploitation linux. Il existe un phénomène de mode autour de ce système, le grand public retiendra qu'il s'agit d'un système gratuit, entièrement fonctionnel et alternatif aux systèmes monopolistes que l'on ne connaît que trop. Ce côté alternatif donne parfois un côté contestataire à ses utilisateurs, qui sont souvent considérés comme rebelles en face de l'ordre informatique établi. On peut se demander d'ailleurs ce qui reste de cette image aujourd'hui, alors que ce système se répand comme une traînée de poudre, que tout le monde en parle et qu'il devient incontournable dans bien des domaines, l'éducation, l'industrie, les entreprises, etc... Trois idées sont au coeur des préoccupations du présent article : le plus important, ce n'est pas la gratuité, le plus important, ce n'est pas linux, et le plus important dans le monde de l'éducation, ce n'est pas un système d'exploitation libre sur un ordinateur serveur pour des ordinateurs utilisant un autre environnement.

1 - LE PLUS IMPORTANT N'EST PAS LA GRATUITÉ.

Une telle thèse peut sembler paradoxale, en particulier en milieu éducatif où la gratuité des logiciels est un argument de poids, les écoles disposant de peu d'argent pour s'équiper et renouveler régulièrement les licences des produits avec lesquels les enseignants travaillent. Et pourtant, il faut commencer par dire que linux, ou plutôt ses diverses distributions, ne sont pas gratuites. Elles sont certes peu onéreuses et peuvent être librement redistribuées. Mais là n'est pas l'essentiel. La langue française dispose de deux mots, libre et gratuit, alors que la langue anglaise n'en a qu'un, « free ». Linux, et la majeure partie des logiciels qui l'accompagnent, sont **libres**. Puisque nous nous situons sur le terrain politique depuis le départ, en quoi consiste cette liberté que toute la mouvance du libre nous apporte ? Il s'agit concrètement de la disponibilité du code source du logiciel, à partir duquel sont créés les fichiers exécutables et utilisables au quotidien. Mais quel est l'intérêt de disposer du code source d'un logiciel à partir du moment où l'on n'est pas programmeur ? Ne s'agit-il pas de transformer le citoyen en informaticien, ce qu'il n'a pas à être ?

Nous ne pouvons que paraphraser Richard Stallmann, fondateur du mouvement des logiciels libres. Quelle liberté nous apporte la disponibilité des sources d'un logiciel ?

Le degré zéro consiste en la possibilité de lancer le logiciel et l'utiliser. C'est tout. Les solutions commerciales et propriétaires ne nous offrent que cette possibilité, en plus de leur bugs et trous de sécurité qui imposent l'attente d'un correctif qui peut être très long à venir, pendant lesquelles nous sommes toujours à la merci d'intrusions comme celles dont le journaliste de « Science et Vie Micro » a été victime.

Le degré un offre la possibilité d'adapter un logiciel aux besoins de l'utilisateur. Ceci ne suppose pas nécessairement la connaissance de langages de programmation, car il n'est en effet pas bien compliqué sous un environnement libre de connaître l'ensemble des modifications qu'un logiciel apportera à l'ensemble du système avant son installation. On perd totalement l'obscurité de l'installation de logiciels propriétaires qui bien souvent viennent altérer l'ensemble du système, occasionnant du même coup d'insupportables pertes de données. Outre que les logiciels libres sont généralement bien plus proprement écrits que les partagiciels (sharewares) et ne vont pas altérer tout le système, il est possible d'alléger le programme exécutable pour en supprimer les fonctions non désirées car ne correspondant à aucun usage de la part de l'utilisateur, et d'installer ce logiciel dans un emplacement où il ne causera aucune nuisance, afin de le tester en particulier. J'expérimente ce type d'avantages à chaque fois que je vais chercher un logiciel libre sur l'internet, et je ne suis pas programmeur.

Le degré deux de la liberté concerne un autre problème de société. Les sources du logiciel sont disponibles, et il peut être librement redistribué. S'il est permis de revendre un logiciel libre, éventuellement modifié, les sources doivent impérativement être jointes et il doit rester aussi librement redistribuable qu'auparavant. Ainsi, chacun peut avoir chez soi les CD Roms de son système d'exploitation gravés par un ami qui vous donne ses ressources logicielles, en toute légalité. Le partage du logiciel est non seulement possible, mais encouragé. Ainsi, il n'est plus quasiment requis de se mettre voleur pour travailler, comme les enseignants le font souvent en installant des logiciels sans licence sur tous les ordinateurs sur lesquels leurs élèves doivent travailler. On n'a plus à s'échanger sous le manteau près de la machine à café, sur son lieu de travail, des CD Roms pirates de logiciels pour les enfants, de jeux vidéos ou de logiciels de gravage de tels CD Roms.

Un tel modèle est-il viable économiquement, appliqué de manière globale ? Il est en tout cas clair que la percée fulgurante, et mondiale, du logiciel libre, prouve qu'une alternative aux solutions propriétaires fermées prend chaque jour davantage d'ampleur.

Le degré trois de la liberté offre la possibilité de modifier un logiciel, et de distribuer cette version à toute la communauté de ses utilisateurs. Il s'agit ici d'un usage fort, au sens plein, du terme « communauté ». Un utilisateur peut contacter l'auteur du logiciel et lui demander l'ajout de telle ou telle fonctionnalité, et un programmeur peut corriger tel ou tel dysfonctionnement, voire améliorer un produit alors que son auteur l'a par exemple abandonné, ou que dans l'urgence un trou de sécurité

doit être comblé. Peuvent ainsi se créer autour d'un usage, une véritable communauté. Les utilisateurs de logiciels libres expérimentent quotidiennement ce sens de l'entraide et de la coopération qui font de l'internet un outil extrêmement précieux. N'oublions pas que la valeur d'un produit vient certes du travail humain, mais que celle-ci ne comporte pas simplement l'aspect quantitatif de l'échange, mais plus profondément la dimension qualitative de la valeur d'usage.

Avec de tels avantages, la gratuité semble un argument certes pertinent, mais un peu terne.

2 - LE PLUS IMPORTANT N'EST PAS LINUX.

Linux est le produit phare de la mouvance du logiciel libre, il est, répétons le, au coeur de l'actualité informatique. Mais qu'est ce que linux ? Le produit que l'on vend sous ce nom recouvre-t-il exactement ce qui concrètement est développé par une **communauté** d'informaticiens sous le nom de linux ?

Si l'internet fonctionne aujourd'hui, c'est parce que le logiciel libre existe. En effet, taper dans un navigateur le nom d'un moteur de recherche suppose que ce nom soit transformé en chiffres, intelligibles par l'ordinateur qui va valider la demande. C'est un logiciel libre qui va opérer cette transformation. Envoyer un courrier électronique sur l'internet suppose, dans 80 % de cas, de passer par un logiciel libre, à l'insu de l'utilisateur. Consulter un forum de discussions est possible, à titre tout à fait exceptionnel, au travers d'un logiciel propriétaire parce qu'un logiciel libre est la norme. « Surfer sur le web » est dans plus d'un cas sur deux rendu possible par un logiciel libre nommé Apache, toujours à l'insu de l'utilisateur. Tous ces produits n'ont strictement rien à voir avec linux. Les listes de discussions et le téléchargement de fichiers se font encore, à une majorité écrasante, par le biais de logiciels libres. Supposons un instant qu'on les supprime ; force est de constater que l'internet ne fonctionne plus. Le joli jouet que l'on nous force à utiliser est cassé.

Où est linux dans tout cela ? Nulle part et un peu partout. Nulle part, dans la mesure où les logiciels dont nous parlons n'ont rien à voir avec linux, qui n'est qu'un système d'exploitation (ceci n'étant d'ailleurs pas exact, il n'en est qu'une partie certes cruciale) que peuvent utiliser les logiciels qui font fonctionner l'internet. Un peu partout puisque linux est de plus en plus utilisé pour les faire fonctionner, et donc l'internet en général. Cette situation pose d'ailleurs problème puisque linux, en tant que mode et nouveau produit commercial, tend à considérablement brouiller l'image du logiciel libre.

En quoi consiste en effet la promotion de linux en dehors du logiciel libre ? Que signifie la promotion de linux pour linux ? Deux « linux expos » se sont tenues à Paris en Juin 1999 et Février 2000. Chacun a pu assister à ce que signifie le passage du libertaire au libéral, au milieu d'une foule de commerciaux avides de vendre leurs produits qui n'offrent très souvent que le degré zéro de la liberté dont nous avons parlé car ces entreprises raisonnent en termes de secrets de fabrication, et ne jouent pas le jeu du libre (heureusement, cet esprit, héritage de l'esprit originel de l'internet, demeurait présent et ne semblait pas encore marginal). Pour l'anecdote, on a pu ainsi voir lors de la dernière « linux expo », un commercial à côté de son ordinateur qui faisait fonctionner une encyclopédie sur un environnement n'ayant rien à voir avec linux, cette encyclopédie n'étant pas libre, lui même ne vendant pas cette encyclopédie. Sa présence n'avait rien à voir avec linux, il n'était là que pour des raisons d'image de marque et d'opportunité, et n'avait rien à apporter. De tels faits n'apportent rien à la « communauté », au contraire.

Cette irruption du domaine commercial dans le monde du logiciel libre est de nature à modifier profondément l'esprit d'entraide et de coopération qui prévalait jusqu'alors. De nombreuses sociétés, et non des moindres, manifestent leur intérêt croissant pour linux et diffusent leurs produits dans des versions compatibles avec ce « nouvel » environnement. Mais il n'est absolument pas question que ces sociétés dévoilent les sources de leurs produits. On peut même imaginer raisonnablement que certains pourraient diffuser un produit à l'origine libre, mais dont ils auraient fermé le code, en le modifiant suffisamment pour que cela passe inaperçu, ou que d'une manière ou

d'une autre la licence GPL qui est au coeur de ce mouvement soit détournée en vue d'usages propriétaires qui viendraient en contredire l'esprit.

Une pratique intelligente et citoyenne de l'informatique et des réseaux nous semble donc aujourd'hui reposer sur le mouvement du logiciel libre qu'il importe de promouvoir, et qui n'est pas sans rapport avec de nouvelles formes de luttes et de revendication citoyennes. La résistance contre l'AMI, puis l'OMC par exemple sont une manière pour le citoyen de montrer qu'il existe et de revendiquer une forme de contrôle social sur l'économie dominée par des organismes privés de plus en plus monstrueux par leur taille et leur capitalisation boursière. Il semble que la promotion du libre d'une part, et la formation des individus à l'usage d'une informatique intelligente, aillent ensemble, et de pair avec de telles autres initiatives en vue de ce contrôle social fondateur d'une démocratie entendue de manière un peu exigeante. En ce sens, la promotion du logiciel libre dans l'Education Nationale constitue un bel enjeu.

3 - LA PROMOTION D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE LIBRE GLOBALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.

On pourrait imaginer que l'Education Nationale, terrain de la laïcité, constitue le lieu privilégié de la diversité et de la liberté en matière de solutions informatiques, en matière d'usages comme en ce qui concerne l'enseignement de cette discipline. Force est de constater que la situation n'est pas idéale, et consacre le monopole de fait d'une grande société américaine, un peu comme s'il n'était possible, pour l'enseignement d'une discipline quelconque comme les mathématiques ou l'histoire, que de disposer d'un seul et même manuel quels que soient les enseignants et leurs choix pédagogiques. Les conséquences en sont dramatiques, en particulier quand à la manière dont beaucoup d'enseignants pensent leur pratique pédagogique. Étant donné en effet qu'un seul traitement de texte et un seul tableur sont utilisés dans la quasi totalité des classes, dans l'enseignement professionnel tertiaire en particulier, on enseigne davantage l'usage d'un produit que la compréhension d'un concept, les élèves étant formés à se servir d'un traitement de texte donné et n'apprenant donc à la limite pas les principes généraux qui leur permettraient d'être autonomes avec n'importe quel produit.

Des rumeurs en viennent même à faire croire que ces produits commerciaux figurent en tant que tels dans les programmes d'enseignement, et qu'il serait donc illicite d'enseigner autre chose que tel produit, certes dominant, la soumission de l'éducation publique à la logique et aux intérêts d'une société commerciale devenant ainsi totale. L'usage de ses systèmes d'exploitation et des logiciels propriétaires qu'elle vend fort cher va de soi, la proposition d'user de systèmes ou solutions alternatives étant parfois fort mal vu. Dans la perspective de l'installation de réseaux dans les établissements, et de leur raccordement à l'internet, les enjeux financiers représentés par le monde de l'éducation sont tout à fait considérables. Ainsi très régulièrement de nouvelles versions des logiciels et systèmes d'exploitation sont commercialisés, il s'agit donc à chaque fois de payer pour chaque logiciel installé sur chaque poste, ce qui représente autant de dizaines de milliers de francs par chaque établissement étant ainsi pris à la gorge dans ce qu'il faut bien appeler une sorte de racket bien décrit par M. Roberto Di Cosmo dans son livre « le hold-up planétaire ». De nombreuses écoles sont dans la totale impossibilité financière d'équiper tous leurs ordinateurs d'un ensemble de logiciels présentant un intérêt pédagogique. C'est là tout l'intérêt du logiciel libre : la réduction drastique des coûts d'équipement des écoles. Au lieu d'acheter des logiciels, il est possible d'acheter davantage de matériel informatique et d'améliorer la connexion à l'internet.

Il semble que le tableau assez noir que nous brossons doive être nuancé : l'année scolaire 1999 / 2000 montre des tendances certaines à l'usage du système linux et de l'informatique libre dans le milieu éducatif. De très nombreuses initiatives individuelles ou institutionnelles fleurissent, ce qui est compréhensible lorsque l'on sait combien les enseignants sont attachés à leur indépendance,

synonyme de laïcité. Cependant, il importe de rappeler qu'à l'heure actuelle, si l'on inventorie les besoins des enseignants qui disposent d'un accès à l'internet sur leur lieu de travail, et les ressources pédagogiques que l'on peut mettre à leur disposition, le logiciel libre est en mesure d'équiper non seulement un ordinateur serveur, mais surtout les ordinateurs qui sont concrètement utilisés pour faire du courrier électronique, de la navigation et de la recherche documentaire, la consultation de forums, la pratique des forums de discussion, la manipulation d'un outil bureautique pour la gestion de documents pédagogiques, enfin les divers outils permettant la création de contenus à mettre en ligne sur l'internet. Tous les ordinateurs plus ou moins récents peuvent supporter la présence de deux systèmes, l'ancien système propriétaire qu'il est extrêmement difficile de ne pas acheter en même temps que l'ordinateur, et un système libre.

Il importe, dans cette perspective, d'informer et de former les citoyens et les enseignants à ces nouveaux usages, de l'internet d'une part, et de l'informatique libre de l'autre. La mise en réseau des écoles de France se fait dans l'urgence, parfois de manière précipitée sans beaucoup de concertation, ni surtout de réflexion par rapport aux usages de ces outils qui pour la grande majorité des enseignants sont totalement nouveaux. Ces Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), que peut-on en faire, et surtout comment en faire quelque chose ? Il n'est pas évident pour un enseignant de trouver facilement des réponses à ces questions, qui se posent dans sa pratique professionnelle quotidienne de manière plus directe encore qu'au citoyen que l'on abreuve de publicités tapageuses, dans la mesure où ces outils sont bien souvent déjà présents sur son lieu de travail sans qu'il ait rien demandé. Les besoins en information et en formation sont immenses, de même qu'une réflexion de fond sur la modification du rapport à la connaissance, aux savoirs et à leur transmission qui sont aux fondements de toute culture humaine. Il importe que le logiciel libre tienne la place qui lui revient dans cette tâche dans la mesure où il est particulièrement adapté à une informatique intelligente, consciente d'elle-même, en dehors de la consommation forcée, abrutissante et peu éducative qui transforme de plus en plus le citoyen de demain en consommateur passif.

Yves Potin
Professeur de philosophie.